

## RAPPEL – Formation aux élus et fonctionnaires municipaux

### **Les règlements d'urbanisme : opportunités pour la conservation des milieux naturels**

par Hélène Doyon, urbaniste et formatrice

Pour une troisième année, Éco-corridors laurentiens offre une formation destinée aux élus et fonctionnaires municipaux. Elle portera sur la réalisation d'un plan de conservation des milieux naturels par les municipalités.



Cette formation aura lieu:

- Le jeudi 15 octobre 2015, de 13h30 à 17h00
- À l'hôtel Spa Mont-Gabriel, 1699 ch. du Mont-Gabriel, Sainte-Adèle (Qc)

Pour tous les détails et l'inscription, visitez notre [site internet](#).

## Les Laurentides accueillent les Ateliers sur la conservation des milieux naturels

Le rendez-vous annuel des organismes et institutions voués à la conservation des milieux naturels aura lieu dans les Laurentides les 16 et 17 octobre prochains. Près de 200 participants venus des quatre coins du Québec se retrouveront à l'hôtel Spa Mont-Gabriel de Sainte-Adèle pour assister à des ateliers et présentations sur plus de 25 sujets reliés à la conservation.



Les Ateliers visent à soutenir les organismes communautaires dans leurs initiatives locales et régionales de protection et de mise en valeur de sites naturels sensibles et riches en biodiversité. Particularité de l'édition 2015, les représentants municipaux sont également invités puisque l'événement abordera la conservation des milieux naturels au sein des municipalités.

Pour connaître la programmation et vous inscrire : <http://ateliersmilieuxnaturels.org/>

## La Ville de Saint-Jérôme crée une aire protégée autour du lac Jérôme

Éco-corridors laurentiens félicite la Ville de Saint-Jérôme pour l'acquisition de quatre lots totalisant 10 millions de pieds carrés (1 million m<sup>2</sup>), incluant le lac Jérôme dans son entier.

«C'est la plus grande décision écologique de nos 180 ans d'histoire. Cette acquisition vient consolider la vision et les efforts de la ville en matière de planification et de protection de ses espaces naturels, cours d'eau et milieux humides», a déclaré le maire de Saint-Jérôme, Stéphane Maher.

Au cours des prochaines années, la Ville prévoit établir un plan directeur et mettre en valeur ce nouvel espace vert, situé aux limites des secteurs Saint-Jérôme et Lafontaine et de la municipalité voisine, Sainte-Sophie. L'achat de ces lots vient s'ajouter aux zones humides, cours d'eau, parc et espace vert que la Ville possédait déjà dans ce secteur, et qui formeront un immense territoire incluant un corridor vert.

## Fonds national de conservation des milieux humides

Vous menez un projet de restauration, d'aménagement, de surveillance, ou d'étude scientifique portant sur un ou des milieux humides? Votre projet pourrait être admissible au financement du Fonds national de conservation des milieux humides, un programme du Plan de conservation national. Ce programme s'adresse non seulement aux organisations non gouvernementales et aux organismes de conservation, mais également aux collectivités autochtones, aux particuliers, aux universités, ainsi qu'aux entreprises privées et aux divers paliers gouvernementaux, municipalités et sociétés d'état.

Communiquez avec les responsables du programme pour vérifier l'admissibilité de votre projet et visitez le site Internet [d'Environnement Canada!](http://www.ecocorridorslaurentiens.org)

